

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2017)
Heft: 87

Artikel: Faut-il interdire les vélos sur les chemins pédestres
Autor: B.S. / Gay, Marcel / Steiert, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faut-il interdire les vélos sur les chemins pédestres ?

La commune de Bovernier (VS) vient d'interdire les cycles sur ses chemins pédestres. Mais cette décision ne fait pas que des heureux.

« Il faut assurer la sécurité des habitants et des marcheurs »

MARCEL GAY, PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE BOVERNIER



« Ce n'est pas une bonne idée de favoriser exclusivement une catégorie d'utilisateurs »

JEAN-FRANÇOIS STEIERT, PRÉSIDENT DE PRO VÉLO SUISSE



Pourquoi interdire les vélos sur les sentiers pédestres ?

Pour éviter des accidents et donner une suite favorable aux plaintes des résidents.

La faute donc aux cyclistes ?

Je ne suis pas contre les cyclistes. Pour avoir assisté à quelques descentes de vététistes, j'ai une certaine admiration pour leur courage. C'est une activité à promouvoir, mais dans des zones définies.

N'est-ce pas dangereux d'envoyer les cyclistes sur les routes ?

Il n'appartient pas au Conseil communal de savoir si un tracé est mieux adapté qu'un autre à la pratique du vélo, mais d'assurer la sécurité des habitants.

La cohabitation entre piétons et cyclistes est-elle impossible ?

Non. Il faut des conditions-cadres: une signalisation adaptée et un chemin suffisamment large. Sur Bovernier, si les gens qui dénoncent notre attitude arrivent à prouver que nous avons tort, et qu'ils nous dessinent des chemins permettant aux piétons et vététistes de cohabiter, nous sommes prêts à revoir le dossier. A mon sens, on doit créer des sentiers réservés uniquement aux vététistes, comme il en existe dans certaines stations.

Votre décision va-t-elle à l'encontre des efforts pour promouvoir l'activité physique ?

Non. La mobilité douce est fortement mise en avant dans notre région.

Que pensez-vous de la décision de Bovernier ?

Je pense que ce n'est pas une bonne idée de favoriser exclusivement une catégorie d'utilisateurs au détriment d'une autre. Il est rare que l'on n'arrive pas à concilier les besoins des cyclistes et des piétons.

Il faut donc laisser cohabiter piétons et cyclistes ?

Si l'infrastructure le permet. Il y a des chemins très étroits, où un vélo ne peut clairement pas rouler à côté d'un piéton. Dans ces cas, on peut tout à fait comprendre qu'on interdise les vélos.

Alors, quelle solution ?

Il faut prendre des décisions adaptées aux infrastructures. Il n'y a rien de pire que les règles générales, les solutions sont diverses. Par endroits, les sentiers sont suffisamment larges pour en faire des zones mixtes. Et, parfois, il vaut mieux créer des secteurs distincts.

Pourquoi ne pas séparer d'office les piétons et les cyclistes ?

Créer des pistes exprès pour les cyclistes là où la cohabitation est bonne et lorsqu'il n'y a pas d'accident, cela coûterait beaucoup d'argent. En plus, la Suisse est un pays qui a peu de place.

D'une manière générale, on entend souvent dire que les cyclistes manquent d'éducation.

Statistiquement, il n'y a pas plus d'infractions routières commises par les cyclistes que par les automobilistes. Il y a malheureusement partout des gens qui manquent de respect de l'autre. Ce ne sont donc pas les cyclistes qui manquent d'éducation, mais les humains. B.S.